



17

LE CONQUET Au départ de Venanson (1 160 m)



Le Conquet offre un étonnant panorama plongeant sur la vallée de la Vésubie, 1 000 m en contrebas. Ascension facile et agréable accessible à tous, le sommet du Conquet fait partie des sites privilégiés d'observation du département ; il offre une vue panoramique sur le Boréon, la Madone de Fenestre et différents points culminants comme le Baus de la Fréma (2 246 m), les cimes de la Piagu (2 333 m) et de la Palu (2 132 m). Sa position dominante servait d'avant-poste pendant la seconde guerre mondiale, en permettant la surveillance accrue de la vallée notamment lors d'un combat le 19 juin 1940 contre les Italiens. Les vestiges des blockhaus toujours présents sur site, témoignent de ce passé mouvementé et contrastent avec le calme du pittoresque village de Venanson, bâti en bout de route sur une barre calcaire. Erigée au XVe siècle à l'entrée du village, la chapelle St-Sébastien dite Ste-Claire, a probablement joué elle aussi en son temps, un rôle de protection contre la peste ; elle mérite après le parcours une visite, pour admirer son ensemble de fresques d'art niçois qui couvre ses murs.

Itinéraire

De la place du village (1 160 m - balise 51), prendre à droite (b.305) l'ancien chemin de la vacherie des Colmianes qui s'élève progressivement parmi les granges et les chalets. Couper la piste (b.306) et continuer sur le chemin en dépassant le croisement de Rigons (b.307). Parvenu à un lacet de la piste situé à proximité du vallon du Libaret, la suivre quelques mètres pour retrouver au-dessus le chemin qui débouche sur le site de la vacherie des Colmianes. Prendre vers l'ouest (b.308) le chemin bordé de buis qui s'élève dans un mélézin. À la sortie de la forêt, au dessus d'un grand abreuvoir (b.309), traverser de niveau sur la gauche pour trouver le chemin qui monte progressivement au col du Varaire (1 710 m - b.310). Bifurquer à droite en direction du Faut et poursuivre vers l'Oratoire de Notre-Dame de la Colmiane (b.311). Descendre au col de Colmiane (1 641 m - b.312) et gravir sur la droite le ressaut qui culmine au Conquet (1 776 m - b.313) en se tenant plutôt versant sud. Prendre au retour le même itinéraire jusqu'au col de Colmiane (b.312), puis poursuivre directement



à gauche via la balise 309 en direction de la vacherie des Colmianes pour rejoindre Venanson par les balises 308, 307, 306 et 305.

Caractéristiques de la randonnée

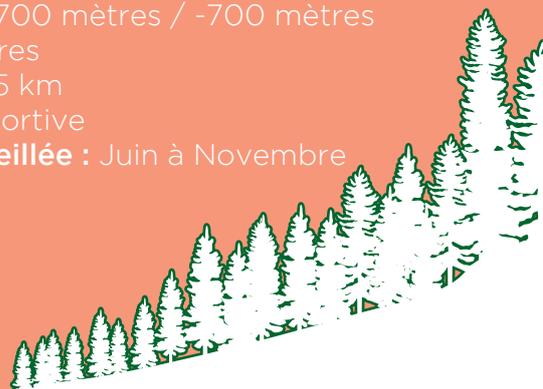
Dénivelée : +700 mètres / -700 mètres

Durée : 5 heures

Distance : 14,5 km

Difficulté : Sportive

Période conseillée : Juin à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.